



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2020

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr

M LAGET PAUL EMMANUEL
RUE DE L EGLISE
LE VILLAGE
65250 HECHES

Vos références

Numéro fiscal (C) : 16 81 483 255 452
Référence de l'avis : 20 65 4073384 40
Numéro de contrat de prélèvement : M3 65 0003809 71
RUM* : FR46ZZZ005002M365000380971
Numéro de propriétaire : 218 L00137 P

Débiteur(s) légal(aux) :
PROP/INDIVIS 4101 MBL8PW
M LAGET PAUL-EMMANUEL

PROP/INDIVIS 11141 MBL8PX
MME PERRE VIRGINIE MARIE D

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 08/09/2020
Date de mise en recouvrement : 31/08/2020

* Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT RESTANT À PRÉLEVER 186,00 €

Détail du montant restant à prélever

Montant de vos taxes foncières 874,00 €

Acomptes mensuels versés 688,00 €

65038

Compte à débiter :

FR76 1780 7000 153X XXXX XXX5 825
M OU MME LAGET PAUL EMMANUEL
BP OCCITANE LANNEMEZAN

Prochaines échéances 2020 :

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 15/10/2020

15 SEPTEMBRE 2020	86,00 €
15 OCTOBRE 2020	86,00 €
16 NOVEMBRE 2020	14,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2021 :

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2021 au titre des taxes foncières seront les suivants :

15 JANVIER 2021	87,00 €	15 JUIN 2021	87,00 €
15 FEVRIER 2021	87,00 €	15 JUILLET 2021	87,00 €
15 MARS 2021	87,00 €	16 AOUT 2021	87,00 €
15 AVRIL 2021	87,00 €	15 SEPTEMBRE 2021	87,00 €
17 MAI 2021	87,00 €	15 OCTOBRE 2021	87,00 €

Vos contacts

- ⇒ **Par messagerie sécurisée :** dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone :**
- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : 0 809 401 401 * du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
 - pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)
- ⇒ **Sur place :** auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)
- pour le paiement de votre impôt :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS LANNEMEZAN
 545 RUE GEORGES CLEMENCEAU - 65303 LANNEMEZAN CEDEX
 Tél : 05 62 40 60 50
 - pour le montant de votre impôt :
SERV DEPT DES IMPOTS FONCIERS HAUTES PYRENEES - CELLULE FONCIERE DEPARTEMENTAL
 1 BRD DU MARECHAL JUIN - 65023 TARBES CEDEX 9
 Tél : 05 62 44 40 59

* (service gratuit + coût de l'appel)

Département : 65 HAUTES PYRENEES

Commune : 218 HECHES

TF 2020		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2019	12,50 %	%	3,42 %	24,69 %	0,196 %	%	0,23 %	
	Taux 2020	12,50 %	%	3,49 %	24,69 %	0,172 %	%	0,225 %	
	Adresse	5056 LE VILLAGE						15,01 %	
	Base ①	1487		1487	1487	1487	1487	1487	
	Cotisation	186		52	367	3	223	3	834
	Cotisation lissée ②								
	Adresse								
	Base ①								
	Cotisation								
	Cotisation lissée ②								
	Cotisations 2019	184		50	363	3	221	3	
	Cotisations 2020	186		52	367	3	223	3	834
Variation	+1,09 %	%	+4,00 %	+1,10 %	0 %	+0,90 %	0 %		
	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés non bâties	Taux 2019	68,45 %	%	20,55 %	67,60 %	0,695 %	26,60 %	0,891 %	
	Taux 2020	68,45 %	%	20,61 %	67,60 %	0,649 %	26,50 %	0,882 %	
	Bases terres Non agricoles								
	Bases terres agricoles	3		3			3	3	
	Cotisations 2019	2		1			1		
	Cotisations 2020	2		1			1	0	4
	Variation	0 %	%	0 %	%	%	0 %	%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
	Base État						Droit proportionnel :		
	Base Collectivité						Droit fixe :		
						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			36
						Dégrèvement Habitation principale			
						Dégrèvement JA État			
						Dégrèvement JA Collectivité			
						Montant de votre impôt :			874